

La commission du budget de 1871 a pris ce matin une résolution. (Ah ! ah !) Elle l'a communiquée à M. le ministre des finances, qui a paru désirer une remise de la discussion à demain.

Plusieurs voix. — Quelle sera la décision ?

**M. J. de Lasteyrie.** Je viens vous dire en mon nom personnel ce que sais. (Parlez donc !) La commission a pensé que l'Assemblée avait fort entamé son projet (soudes), et ce projet lui ayant été renvoyé avec celui de M. le ministre des finances, elle a cru que la délibération devait désormais porter sur ce dernier projet et elle vous en demande la discussion. (Rumeurs en sens divers.)

**M. Pouyer-Quertier,** ministre des finances. — Je suis aux ordres de la Chambre pour discuter le projet de gouvernement, renvoyé comme amendement à la commission du budget. Cependant, je me trouve dans une situation singulière. Je n'ai aucun rapport devant moi et je ne sais si la commission maintient ses idées ou si elle adopte les miennes, telles qu'elles sont consignées dans le projet de budget pour 1872. Il serait désirable que la commission voudrait bien faire un rapport verbal ou écrit, afin de fournir une base à la discussion. Cela fait, je serai immédiatement à la disposition de l'Assemblée.

**M. le président.** — La situation est bien simple. (Bruit.) Elle ne peut donner lieu à aucune difficulté à la dernière séance. Plusieurs articles du projet de budget de 1872 ont été envoyés, comme amendements, à la commission du budget de 1871. La commission doit faire un rapport sur ces amendements, sans cela l'Assemblée ne serait saisie d'aucune proposition. La commission fera son rapport quand elle sera en mesure de le faire. (Demain ! demain !)

**M. de Lasteyrie.** — La commission vient de nommer un nouveau rapporteur. Il faut lui laisser le temps moral de faire son travail. (Oui ! oui !)

La séance est levée.

## ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de prévenir les contribuables que la matrice des patentes et des contributions mobilières sera déposée au secrétariat de la Mairie pendant 10 jours, du 8 au 17 janvier 1872, pour être communiquée aux intéressés.

On lit dans la *Vraie France* :

Le *Progrès du Nord* nous annonce une poursuite de l'intéressé par l'article publié par nous : *Le cas spécial de M. Soins*.

Après avoir vainement posé à M. Soins une interrogation sur une question de haute morale, de morale sociale, — essentiellement justiciable de l'opinion publique, — nous avons publié des faits certains, servant de fondement à nos méfiances vis-à-vis de M. Soins.

En maintenant la vérité des faits, nous affirmons de nouveau notre droit et nous disons aux électeurs : Tous ceux d'entre vous qui tiennent à la conservation des lois constitutives de la famille, telles que la veulent nos mœurs et nos lois, doivent s'abstenir de voter pour M. Soins, qui a prouvé, par ses actes, qu'il a une autre morale que vous.

On nous informe que, pour nuire à la candidature de M. Bergerot, nos adversaires répandent le bruit que notre honorable candidat est le même que M. Bergereau, petit-fils de madame Menche, qu'ils gratifient du nom de *capitulard*.

Nous protestons d'abord contre cette confusion que l'orthographe même des noms repousse.

Nous croyons savoir, d'ailleurs, que l'épithète injurieuse adressée à M. Bergereau, qui n'est nullement notre candidat, n'est pas méritée par lui.

D'après ce qui nous a été dit, M. Bergereau aurait donné sa démission de commandant des mobilisés, pour un motif parfaitement honorable.

L'Administration dont on connaît maintenant la conduite, au sujet des fournitures de la guerre, refusait de donner de bonnes armes aux hommes du bataillon de M. Bergereau, et c'est ce qui motiva sa démission.

L'honorable commandant ne quitta pas le service ; il fut attaché à l'état-major d'un général.

Sa conduite se borna donc à une protestation contre les fournitures détestables qui ont si gravement compromis nos soldats, durant la campagne.

Dans tous les cas, la rancune que peut avoir contre lui les auteurs ou complices des fraudes commises, ne saurait atteindre le candidat à la députation, M. Bergerot et non Bergereau.

Et il ne restera de ces perfidies que la preuve que les démocrates, se voyant battus, se servent de toutes armes dans une lutte *in extremis*.

La compagnie du Nord vient d'établir des primes de régularité en faveur du personnel des gares et des trains, primes qui ont pour but d'empêcher les retards dans la marche des convois.

Cette rétribution supplémentaire aux salaires et traitements sera de 10 centimes pour tout train de voyageurs, mixte ou de marchandises, parti exactement du lieu d'expédition ; de 10 centimes pour tout stationnement n'excédant pas le délai réglementaire ; de 15 centimes pour tout train de marchandises

n'ayant stationné que le temps réglementaire aux gares de bifurcation. Ces bonis seront payés à la fin de chaque mois.

Le personnel des trains aura droit aussi à des primes variant de 2 à 5 centimes 1/2 par myriamètre parcouru dans le temps réglementaire.

L'application de la nouvelle mesure a commencé mardi dernier.

Chaque année, à Lille, on procède, pendant les trois marchés qui précèdent le Noël, à la pesée de blés de chaque qualité de la récolte de l'année courante, pour servir de base à l'établissement de la mercuriale de la boulangerie.

Le poids moyen des blés de la dernière récolte laisse beaucoup à désirer, comme on le verra par les chiffres suivants. En effet, l'hectolitre de blé blanc ne pèse que 74 k. 74 gr., et les maux 75 k. 484 gr., soit 740 gr., de plus à l'hect. que les blés blancs. C'est le contraire qui se présente en général.

En 1870, les blés blancs pesaient 76 kil. 662 grammes, soit près de 2 kil. de plus à l'hectolitre qu'en 1871 ; les maux 76 k. 046 grammes, soit 362 grammes de plus qu'en 1871.

En 1869, le poids tenait la moyenne entre ceux de 1870 et 71. L'hectolitre de blé blanc pesait 85 kil. 693 gr., et de maux 75 kil. 062 grammes (*Propagateur*).

Hier, vers six heures et demie du soir, la rue des Tanneurs, à Lille, était le théâtre d'un accident dont les conséquences pouvaient être terribles. Deux maisons, depuis longtemps en mauvais état, s'écroulaient avec un fracas épouvantable. Dix-huit locataires habitaient ces deux maisons et l'une d'elles, l'estaminet de la *Belle Poule*, est ordinairement, sur le soir, le lieu de rendez-vous de nombre de vieillards. Aussi grand était l'effroi. Des secours sont immédiatement organisés, les autorités se rendent sur les lieux, des soldats de ligne forment la baie et empêchent les curieux de s'approcher et de gêner l'opération du sauvetage.

D'après les renseignements que nous avons pris sur place et que tout nous autorise à regarder comme sérieux, onze personnes ont été retirées de dessous les décombres, et sept ou huit d'entre elles sans avoir éprouvé d'autre mal que celui d'une peur dont on se rend facilement compte.

Trois personnes ont été retirées avec des blessures, dont la plus sérieuse est une jambe fracturée ; avant que les secours pussent être régulièrement organisés, nous avons remarqué quatre soldats qui s'employaient énergiquement à sauver les victimes. Ces braves, qui ont mis à jour plusieurs personnes, étaient eux-mêmes dans l'estaminet lorsqu'est arrivé l'accident. Il ont eu le temps, avertis par le sinistre craquement des poutres, de prendre la fuite et, avec eux, cinq ou six autres personnes attablées dans l'estaminet.

Le public a aussi remarqué et applaudi un jeune homme de 16 à 18 ans, qui, à lui seul, a détéré à malheureux.

(*Vraie France*.)

Le tribunal correctionnel de Lille a prononcé la condamnation suivante :

Six mois de prison au nommé F. Brunin, tisseur à Roubaix, pour détournements de plusieurs pièces de toile au préjudice de son patron.

## Faits Divers

— On mande de Londres à la date d'hier, 4 janvier :

Plusieurs secousses assez fortes de tremblement de terre ont été ressenties ce matin à Sheffield. La foudre est tombée sur une église près de Manchester, et a détruit complètement l'intérieur.

— Nous lisons dans le *Phare du littoral* : « Dimanche dernier, dans le trajet du train de Cannes, entre le Var et Nice, un enfant de huit ans, s'étant appuyé sur la portière mal fermée d'un wagon, fut précipité sur la voie. Son père, obéissant à un premier mouvement, sauta après lui pour lui porter secours ; les cris des autres voyageurs firent par attirer l'attention du mécanicien, et le train s'arrêta. Par un véritable bonheur, ni le père, ni le fils n'étaient grièvement blessés ; ils en ont été quittes pour des contusions sans importance à la tête et à la poitrine. »

— La provision des oranges expédiées à Paris pour le premier jour de l'an a été, à la date de ce jour, de deux cent cinquante-quatre mille caisses. Ces caisses renferment les unes 320 oranges, les autres 340 ; en admettant en moyenne 330 oranges par caisse, Paris aura reçu 83 millions 820,000 oranges, soit quarante oranges par habitant environ.

Le prix moyen des deux espèces de caisses étant de 22 francs chacune ; c'est 3,888,000 francs de ce fruit qui ont été vendus dans Paris, ces jours derniers, par les marchands en gros. Quant aux prix de détail, c'est un autre chiffre inconnu.

— Un télégramme adressé au *Times* contient ce qui suit :

« Les nouvelles reçues de différents points de l'Ecosse annoncent que la tempête qui a sévi lundi a été de plus terrible. A Edimbourg, nombre de personnes ont été renversées dans les rues de la ville, et de notables dommages ont été faits aux maisons. La fonderie de M. Rosbanek près de Leith, bâtie il y a quelques mois par MM. Brown, Brothers, de Canon street, Londres, a été abattue. Heureusement personne n'a

péri, quoique trois ou quatre des ouvriers aient vu de près la mort. La perte s'élève de deux à quatre mille livres sterling. La baie de la Forth était si grosse que les navires à voiles n'ont pu y entrer pendant bien longtemps. Dans le Fifeshire et le Perthshire, la tempête a été des plus intenses. De grands dommages ont été éprouvés par suite du débordement des rivières »

— La famine sévit en Perse plus cruellement que jamais.

Un télégramme de M. Bruce vient d'être reçu par le comité de secours de Londres. Il est daté d'Ispahan et est ainsi conçu :

« Merci pour les mille livres sterling. »

« La famine est plus affreuse que jamais. »

« Dix mille personnes vivent journellement de nos secours. »

« Les décès causés par la faim s'élèvent à 3,000. Les chrétiens de Férédan meurent de faim. Pour complication, les pauvres d'Ispahan sont à notre charge. Les juifs sont affamés. »

« Que pouvons-nous attendre de vous ? 3,000 livres sterling par mois ne suffiraient pas à nourrir tout le monde ! »

— *Exécution des étudiants à la Havane.* — Nous donnons quelques détails extraits du *Times* sur un drame sanglant qui s'est passé à la Havane :

Enfin, la sentence fut prononcée. Huit condamnations à mort. Huit enfants, pas un seul homme. La veille encore, ils parcouraient les rues de la Havane avec toute la gaieté de la jeunesse.

Et remarquez qu'on ne leur a pas accordé vingt-quatre heures de répit.

Ils devaient être fusillés immédiatement. Onze ont été condamnés à six ans et vingt à quatre ans de galères, — un sort auquel la mort est infiniment préférable.

Le père d'un de ces enfants me disait qu'il aimerait mieux le savoir mort que de le voir revêtu du costume des galériens et cassant des pierres aux carrières de Saint-Lazare, ou le lendemain on en comptait 31 travaillant, maurrissant leurs mains délicates, pliant impuissamment sous un travail qui dépassait leurs forces, et recevant de la part de leurs féroces surveillants des coups de fouet pour les ramener !

Je ne saurais m'empêcher de vous parler de ces deux dernières heures, qui ont précédé le massacre, mais je veux au moins parler du courage héroïque de ces enfants.

Ils rentrèrent chez eux pour changer de toilette : il y avait 48 heures qu'ils étaient en prison. Puis ils se confessèrent dans la chapelle de la prison et reçurent les derniers de la religion.

De là on les conduisit scas la garde d'un piquet de volontaire derrière le château de la Puna. En sortant de la porte de la sombre prison, le plus jeune foudit en larmes en appelant sa mère ; mais un autre dont le nom ne doit pas être oublié — Albarez de la Campo — en entendant pleurer son compagnon d'infortune, se tourna vers lui et s'écria : « *Vator... miramos como hombres. Solo los criminales tienen que temblar aqui* » (Courage ! mourons comme des hommes. Il n'y a que des criminels qui puissent trembler ici !)

Ce jeune homme avait dix-neuf ans. — Un autre, qui n'avait que dix-sept ans, s'adressa en quittant la chapelle, à un de ses amis et lui dit : « Embrasse mon père pour moi et dis-lui qu'il soit sans inquiétude, car je meurs innocent ! »

Voyant un peu plus loin un autre ami, il lui fit un signe d'adieu avec le même calme que s'il l'avait rencontré dans les circonstances les plus ordinaires. — Un de ces malheureux s'accrocha au prêtre, au dernier moment, avec une telle force qu'il fallait l'arracher violemment.

Arrivés à l'endroit de l'exécution, on leur enjoignit de s'agenouiller. Ils refusèrent d'abord, mais finirent par céder aux prières du prêtre, en disant qu'ils lui obéissaient à lui, mais pas à leurs assassins.

Quelques minutes avant que la décharge mortelle retentît, un mouvement se fit dans la foule ; un nègre, les yeux rouges à force de pleurer, les poings serrés par l'indignation, se précipita sur un des enfants, le prit dans ses bras en s'écriant d'une voix tremblante d'émotion : *Niño, yo muero con usted* (Enfant, je veux mourir avec vous.) — Un officier des volontaires repoussa le nègre ; mais en même temps il tombait foudroyé : le noir venait de le poignarder !

Il chercha à fuir, mais entravé par les rangs des volontaires, il fut tué à coups de baïonnette. Il mourut comme il avait dit qu'il le désirait, avec son jeune maître qu'il avait si souvent porté à l'école, car c'était un esclave du père de ce jeune homme.

Peut-on imaginer scène d'horreur plus épouvantable que celle qui s'est passée dans cette belle ville de la Hayane de la « perle des Antilles. »

## Commerce

Havre, 5 janvier 1872  
(Dépêche de MM. Kablé et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 7,300 b.; très-bonnes demandes, prix tendus pour toutes sortes.

Havre, 6 janvier 1872.

Ventes : 2,000 b. ; bonne demande, suivie à pleins prix, terme tenu 125.

Liverpool, 5 janvier 1872

(Dépêche de MM. Kablé et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes, 13 à 20,000 b.; marché ferme. Recettes des 6 jours : 86,000 b.

Liverpool, 6 janvier.

Pleinement, ventes : 15,000 b.; marché actif, prix raidissants. Recettes 109,000 b.

Liverpool, 5 janvier.  
Cotons en mer : Amérique 182 b. contre l'an dernier 280,000 b. Inde 176,000 bales, contre l'an dernier 88,000 b. — Stock : Amérique 167,000 bales. Brésil 71,000 b. Inde 266,000 b. Divers 65,000 bales. Total, 569,000 b. Marché ouvre ferme, ventes probablement 15,000 b.

Londres, 5 janvier.  
Or, 109 3/8. Londres 109 3/8. Upland 20 5/8.

New-York, 4 janvier.

Upland, 20 c. 5/8

Change 4 fr. 86 1/4. — Or, 109 1/8 0/0.

A New-Orléans, le low middling revient à 132 fr. 50 au Havre.

A Savannah, le low middling revient à 129 fr. 50 au Havre.

Voici le tableau résumant le mouvement de l'article aux ports ; les quantités sont exprimées en milliers de balles :

Recettes.	Expéditions			Stock 1870
	Anglet.	France.	Contin.	
Samedi... 18	9	3	1	494
Lundi... 18	»	»	»	510
Mardi... 22	6	»	»	523
Mercredi. 11	9	»	4	510
Judi... 17	7	»	7	508
Vendredi	»	»	»	22
Totalen 6j. 86	33	3	12	1440

Résumé du marché du Havre du vendredi matin 29 décembre au jeudi soir 4 janvier.

Après deux jours d'interruption, notre marché au coton s'est ouvert mardi sans animation ; mais mercredi, sur les avis d'Amérique annonçant de faibles recettes, les prix s'élevèrent, notre marché s'anima et l'on paye 1 à 2 fr. plus cher. Jeudi, il s'est traité des affaires importantes, tant en disponible qu'à livrer, avec une nouvelle hausse de 1 à 2 fr. plus cher. Jeudi, il s'est traité des affaires importantes tant en disponible qu'à livrer, avec une nouvelle hausse de 1 à 2 fr. Nos cours en clôture se raisonnent comme suit : En disponible : Louisiane très-ordinaire (type) fr. 127, bas 118 fr., ordinaire 130 fr. — A Livrer : Louisiane low middling fr. 128, middling 139 fr., Georgie low middling 122 f., Georgie strict good ordinary, 121 fr.

COTONS.

HAVRE. — Vendredi 5 janvier 1872. — L'animation a continué depuis hier sur notre marché, et des parties importantes, tant disponibles qu'à livrer, ont encore changé de mains à prix tendus pour disponibles, à cours encore plus rudes pour livrables. On a payé 129 fr. 50 pour Louisiane low middling dans le port, et cette désignation vaut 128 à 129 fr. par navires nommés ; on a fait du strict good ordinary jusqu'à 127 fr., et du low middling Savannah à 123 fr. — Les cotons de l'Inde ont été plus recherchés, sans changement pour disponible, mais à livrer, on a payé 82 et 82 fr. 50 pour du fair Bengale vieux. — Peu de mouvement à terme ; on reste acheteurs de Louisiane à 121 fr., et l'on a même payé 124 fr. 50 pour quelques lots sur mois prochains.

Les ventes notées à quatre heures vont à 7,434 b.

LAINES.

HAVRE. — 5 janvier. — Celles d'Espagne restent décidément très recherchées, et on a fait 900 b. saint à livrer, à 245 fr. En provenances de la Plata, il a été vendu 23 b. Buenos-Ayres saint, ventes à 140 fr., et 9 b. dito, à 200 fr.

RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 1871.

HAVRE — 31 décembre 1871. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1870, notre stock était de 18,217 b. Pendant les deux premiers mois de l'année les arrivages furent presque nuls, et les ventes ne s'élevèrent qu'à environ 400 b. pour la consommation, les communications avec l'intérieur étant complètement interrompues par l'effet de la guerre. Environ 10,000 b. furent encore réexpédiées pour divers marchés étrangers, faute d'écoulement sur le nôtre.

Aussitôt après la conclusion de la paix, la demande reprit son cours ; beaucoup de laines expédiées sur divers points, furent réimportées et alimentèrent à peu près notre marché jusqu'à la reprise des importations directes, dont une partie eut lieu par des navires à ordres.

Les laines moyenne finesse et communes, convenables au peigne, ont joui, les premières, d'une bonne demande, qui s'est continuée jusqu'à la fin de l'année avec hausse progressive. La position de la draperie s'étant améliorée moins promptement, les laines fines convenables à cet emploi, quoique trouvant un débouché très courant, n'ont pas été favorisées d'une hausse aussi importante.

Nous terminons le mois de décembre aux plus hauts prix de l'année, établissant une hausse totale d'environ 30 0/0 sur les laines fines et de 55 0/0 au moins sur celles de moyenne finesse et communes.

Les laines de la Plata ont, comme par le passé, fourni le principal aliment de notre marché. — Nous avons reçu d'Espagne et du Levant des quantités beaucoup plus fortes que précédemment. Elles ont trouvé un débouché très prompt à des prix qui devront encourager et augmenter l'importation de ces laines sur notre marché, beaucoup plus rapproché que tout autre des principaux centres de consommation.

Si, comme nous pouvons l'espérer, notre industrie n'est entravée ni par des complications politiques, ni par l'établissement de droits de douane, notre marché reprendra promptement son importance des années 1868 et 1869, et tout porte à croire qu'elle ne fera qu'augmenter.

BOURSE DE PARIS	
du 6 Janvier	
Rente 3 p. %	56 10
— 4 1/2 p. %	81 50
Nouvel emprunt	90 95

## ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

2 janvier. — Gustave Legrand, rue de Mouveaux. — Léon Roose, au Fontenoy. — Irma Desbarieux, rue Saint Antoine. — Edmond Meuris, Grande rue. — Jean Bruynswyck, rue Decrême. — Marie Detailleur, rue de l'Alouette. — Augustin Fénéat, à l'Épeule. — Jean Bte Bonte, rue de Mouveaux. — Auguste Fauvarque, rue Vaucanson. — Louis Lanciaux, rue des 15 Ballots. — Nicolas Collier, rue de Mouveaux. — Pierre Ange Motte, rue Neuve. — Rosalie Melliez, rue des Fossés. — Julien Masquelet, au Fort Mulliez.

3 janvier. — Felicie Radau, rue des Longues Haies. — Charles Soyer, au Fontenoy. — Ferdinand Sonnevile, au Fort Mulliez. — Zélie Lefebvre, au Raverdy. — Henri Cornille, au Fort Mulliez. — Oscar Snappe, rue de la Paix.

4 janvier. — Arthur Caution, rue de la Gâté. — Aurore Faccan, rue de Lannoy. — François Roelandt, au Fort Demessine. — Jean Meersman, rue des Longues Haies. — Léonie Merlière, rue de la Concorde.

DÉCÈS

2 janvier. — Céline Hellin, 17 ans, servante, à l'Hôpital. — Wagnon présenté sans vie, rue de Lille. — Henri Deschamps, 67 ans, tisserand, au Pile. — Sophie Vileyn, 23 ans, tailleuse, rue des Parvenues. — Augustine Evrand, 64 ans, m<sup>re</sup>, au Tilleul. — Désiré Deyaegeer, 2 ans, à l'Hôpital.

3 janvier. — Sophie Delossendière, 76 ans, rentière, Grande rue. — François Agache, 2 ans, au Fontenoy. — Jeanne Doutreligne, 10 mois, rue de Lille. — Adolphe Hage, 57 ans, rentier, rue de Lannoy. — Alphonse Caquant, 1 an, rue des 7 Ponts. — Gaspard Dautel, 41 ans, menuisier, au Trichon. — Adéline Lagérie, 40 ans, femme de magasin, rue des Longues Haies. — Marguerite Gosse, 1 an, rue de la Redoute.

4 janvier. — Blanche Maret, 3 ans, rue de la Lys. — Catherine Dunem, 1 an, rue de la Gâté. — Arthur Destobbeleire, 1 an, rue de Mouveaux. — Henri Cornille, 19 heures, au Fort Mulliez. — Leveugne présenté sans vie, rue d'Alma. — Aspasie Wager, 27 ans, j<sup>re</sup>, aux Petites Sœurs.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dinanche 7 Janvier 1871

L'OUVRAGE EN VOGUE A PARIS

Première représentation de

La Baronne ou tout pour de l'or, drame nouveau en 4 actes de M. Charles Edmond.

Une nocce sur le carré, opérette-vaudeville de MM. Guénéé et Jules Renard, musique de MM. Offenbach et Hervé.

Un tailleur pour James, comédie vaudeville en 1 acte, de M. Jules Renard.

On commencera à 6 heures

Lundi 8 Janvier 1872

A L'OCCASION DU LUNDI PARJURÉ

Touta dame accompagnée d'un cavalier aura droit à son entrée gratuite ; il en sera de même de tout enfant accompagné d'une personne.

La Mariée du mardi-gras, vaudeville en 3 actes de MM. Grangé et L. Thiboust.

Les crochets du père Martin, drame en 3 actes de MM. Cormon et Grangé.

On commencera à 6 h. 3/4

GRAND THÉÂTRE DE LILLE

Direction de M. BONNEFOY

Dimanche 7 janvier

Abonnements au mois et à l'année suspendus.

Deuxième représentation de M<sup>me</sup> DE TAISSY, fort chauvouse.

Le Trouvère, grand opéra en cinq actes et huit tableaux.

M<sup>lle</sup> Sylva remplira le rôle de Maurique.

M<sup>lle</sup> de Taisy, remplira le rôle de Léonore.

M<sup>lle</sup> Esther Van Gelder, remplira le rôle d'Azuena.

Deuxième représentation donnée par le ballet viennois, avec le concours de la célèbre Kitty Lanzer.

Giselle, ballet en deux actes.

On commencera à 6 heures 1/2.

EN VENTE

CHEZ J. REBOUX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1, RUE NAIN, 1

ALMANACH

DE ROUBAIX

PRIX : 15 Centimes

Specialité de dentiers en tous genres

Traitements spéciaux pour le

REDRESSEMENT DES DENTS

VERBAUGGÉE

DENTISTE

BREVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE DE L'HOSPICE, 8, ROUBAIX